Contrat location et indivision

Par SOLENN

Bonjour,

Nous achetons un appartement en indivision avec ma fille.

Pouvez-vous me confirmer qu'il sera bien possible de faire un contrat de location pour cette même fille et son ami ? Quelles sont les particularités et mise en garde que vous pouvez me communiquer ?

Etant donné qu'elle serait indivisaire et locataire, est-il indispensable d'avoir une couverture d'assurance en tant que propriétaire au nom de l'indivision et également en tant que locataire ?

Merci de votre réponse,

Bien cordialement

Solenn